

ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 1585-80041815
document 1 de 3

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

**Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire**

RAPPORT 2003-2004

**PERFORMANCE
ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

SEPTEMBRE 2004





UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

**Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire**

RAPPORT 2003-2004

**PERFORMANCE
ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

SEPTEMBRE 2004

LES MESURES PRISES POUR L'ENCADREMENT
DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS À L'UQAR

Bureau du vice-recteur à la formation et à la recherche
Université du Québec à Rimouski

Septembre 2004

1. L'ENCADREMENT DANS LES PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE

1.1 L'ACCUEIL

En début de trimestre, l'UQAR organise à Rimouski et à Lévis une journée d'accueil à l'intention des étudiantes et des étudiants inscrits à temps complet dans le but de leur permettre d'entreprendre ou de poursuivre leurs études universitaires de la manière la plus efficace possible. Cette journée est basée sur une formule éprouvée de style « approche orientante » destinée à favoriser un partage des horizons d'attentes respectifs des étudiants et de leur nouveau milieu.

Les étudiantes et les étudiants rencontrent d'abord les personnes responsables du module ou du comité modulaire qui les informent des principales caractéristiques et exigences de leur programme d'études ainsi que des modalités d'organisation de la vie modulaire et de la vie universitaire. Cette activité leur permet de mieux se situer à l'intérieur de leur programme. Elle leur fournit également les informations concernant les objectifs du programme, sa structure, son contenu et ses méthodes pédagogiques. On y présente les modes de fonctionnement du module ou du comité modulaire et on explique comment les étudiantes et les étudiants peuvent participer à la gestion de leur programme. Une personne des Services aux étudiants assiste à chaque rencontre modulaire afin de présenter les services para-académiques offerts. Les étudiants présents remplissent un questionnaire concernant l'emploi qu'ils ont occupé pendant l'été. Ce questionnaire a notamment pour but d'augmenter la banque d'employeurs potentiels pouvant recevoir les étudiantes et les étudiants de l'UQAR qui font des stages en entreprises. Dans l'esprit de l'approche orientante, il permet également de clarifier les attentes des étudiants et d'évaluer leur projet.

Ensuite, les étudiantes et les étudiants sont dirigés vers le Salon d'accueil et d'information où ils peuvent rencontrer des représentants des services internes et externes qui les concernent (aide financière, logement, bibliothèque, activités sportives, etc.). La journée se termine par une activité sociale regroupant toute la communauté universitaire.

1.2 LA STRUCTURE MODULAIRE

Comme dans l'ensemble des constituantes à vocation générale de l'Université du Québec, les modules et les membres du corps professoral sont les premiers responsables de l'encadrement des étudiantes et étudiants. À ce titre, le module assume les responsabilités suivantes : accueillir les nouvelles et les nouveaux inscrits aux programmes rattachés au module, assurer

l'encadrement des étudiantes et des étudiants dans ces programmes, veiller à ce que chaque étudiante ou étudiant soit conseillé sur son choix de cours et sur le rythme de ses études, s'assurer que chaque étudiante ou étudiant est évalué de manière à attester l'atteinte des objectifs du programme. Lorsqu'un programme de baccalauréat est offert à temps complet sur deux sites (Rimouski et Lévis), l'UQAR s'assure d'une qualité d'encadrement équivalente sur ces deux sites, soit par la nomination d'un codirecteur ou d'une codirectrice, soit par la formation de comités modulaires locaux.

1.3 L'ENCADREMENT DANS LES COURS

Toute activité d'enseignement débute par la présentation d'un plan de cours. Ce plan de cours constitue un élément essentiel au cheminement des étudiantes et des étudiants dans une activité d'apprentissage. utilisées, les activités d'apprentissage proposées et soumet des modalités d'évaluation des apprentissages ainsi que la pondération accordée à chacune d'elle de même que la grille de notation pour l'appréciation du niveau d'apprentissage. Il fournit également le calendrier des rencontres ainsi qu'une bibliographie.

En collaboration avec les modules, les départements assurent la coordination des plans de cours de manière à les harmoniser et à planifier la charge de travail qui sera exigée des étudiantes et des étudiants au cours d'un trimestre.

Le cours peut prendre diverses formes. Mentionnons entre autres les leçons magistrales, les séminaires, les stages, la recherche, les activités en laboratoire, le travail personnel. En plus des cours, d'autres activités d'apprentissage sont offertes. À titre d'exemples, soulignons les sorties sur le terrain dans les programmes de biologie et de géographie, les visites industrielles en administration et en génie, les visites en milieu de travail, au pays ou à l'étranger, en sciences de la santé et en biologie, les visites culturelles en histoire. Ces activités non créditées d'apprentissage et d'intégration sont rendues possibles grâce à l'appui des modules.

1.4 LES MESURES SPÉCIALES D'ENCADREMENT

Le régime des études de premier cycle prévoit des mesures d'encadrement progressives qui fixent les paramètres d'un suivi personnalisé pour chaque étudiante et étudiant. L'application de ces mesures spéciales d'encadrement a pour objectif d'aider l'étudiante ou l'étudiant à tirer le meilleur profit de ses études :

- 1- en lui assurant un encadrement plus personnalisé;
- 2- en lui faisant prendre un rythme d'études plus approprié;

- 3- en lui demandant de reprendre des cours réussis avec moins de succès et au besoin de recourir aux mesures d'aide offertes par le Centre d'aide à la réussite soit des ateliers, des cliniques, du tutorat, selon le cas;
- 4- en exigeant de lui une période de réflexion sur la pertinence d'un changement d'orientation, si cela s'avère nécessaire.

C'est ainsi qu'une étudiante ou un étudiant dont la moyenne cumulative devient inférieure à 2,0/4,3 se voit immédiatement mis en tutelle; la direction de module convoque l'étudiante ou l'étudiant pour discuter de ses résultats dans ses cours et de son cheminement; elle lui soumet un programme d'encadrement personnalisé susceptible de lui permettre d'améliorer son rendement. En cas d'insuccès lors de la tutelle, l'étudiante ou l'étudiant est placé sous le régime de la consolidation et, à la suite de l'analyse de la situation, le directeur ou la directrice du module peut limiter l'étudiant qui chemine à temps complet à douze (12) crédits d'inscription par trimestre. Le directeur ou la directrice du module peut exiger la reprise des cours avec mention d'échec (E) ou des cours avec mention D+ ou D. Le directeur ou la directrice du module peut exiger que l'étudiante ou l'étudiant suive un programme d'encadrement personnalisé. En aucun cas, l'étudiante ou l'étudiant ne peut s'inscrire à un cours stage avant la levée de la sanction. En cas de nouvel échec, l'étudiante ou l'étudiant qui chemine à temps complet se voit refuser l'inscription à des cours totalisant plus de douze (12) crédits par trimestre. À l'intérieur de ce maximum de crédits et dans le cadre de l'offre de cours de l'Université, elle ou il doit obligatoirement reprendre les cours avec mention d'échec (E) ou les cours dont les résultats sont plus faibles. Il s'agit là de la dernière mesure de soutien fournie avant la suspension du droit à l'inscription, pour une période d'un an.

1.5 LA POLITIQUE DE MAÎTRISE DU FRANÇAIS AU PREMIER CYCLE

Dans le même esprit que celui des mesures spéciales d'encadrement du régime des études de premier cycle, la *Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle* encadre les étudiantes et les étudiants et offre à ceux et à celles en difficulté des mesures d'appoint destinées à combler leurs lacunes (cours de français correctif obligatoires, associés à des ateliers et au service d'autocorrection assistée offerts par le Centre d'aide à la réussite).

Tous les étudiants et les étudiantes qui ne satisfont pas dès l'admission aux exigences linguistiques de base, à savoir une maîtrise du français attestée par un diplôme d'études collégiales d'un collège francophone postérieur à 1998 ou un grade universitaire d'une université francophone, sont soumis au courant de leur premier trimestre d'inscription à un test institutionnel administré deux fois l'an (mi-avril et mi-octobre). En cas d'échec à ce test, les

candidats et les candidates à temps complet doivent réussir un ou deux cours de français correctif dans un délai maximum de vingt mois, en ayant accès à des mesures d'aide complémentaires (ateliers, autocorrection assistée, etc.); les candidats et les candidates à temps partiel doivent réussir un ou deux cours de français correctif avant d'avoir obtenu la moitié des crédits du programme.

Pour certains programmes (éducation préscolaire et enseignement primaire, enseignement en adaptation scolaire et sociale, enseignement secondaire), les étudiants et les étudiantes doivent satisfaire aux exigences linguistiques de base avant l'admission et satisfaire à des exigences linguistiques particulières en cours de formation. Après leur admission, ils doivent passer un test diagnostique en français écrit à la suite duquel diverses mesures d'encadrement adaptées leur sont offertes pour développer leurs compétences selon leurs besoins (cours, ateliers, cours et ateliers, tutorat, service d'autocorrection assistée). La réussite du test SEL (avec un seuil de 75 %, incluant un minimum de 70 % pour chaque partie), reconnu par les commissions scolaires, est ensuite conditionnelle à leur départ en stage final.

Dans le cadre du passage du programme de certificat en enseignement professionnel au programme de baccalauréat, un cours de mise à jour des connaissances a été développé par le Centre d'aide à la réussite et le Service des TICE, pour répondre, en mode synchrone et asynchrone, aux besoins des étudiants et des étudiantes; 40 personnes en ont bénéficié.

Afin de contribuer au développement des compétences langagières propres aux domaines disciplinaires, l'UQAR encourage vivement les initiatives qui peuvent apporter une valorisation du diplôme sur le marché du travail. À l'hiver 2004, le Module de lettres a ainsi offert un cours de français de spécialité en réponse à la demande du Module des sciences de l'administration; une demande dans le même sens a émané du Module de biologie.

1.6 LE CENTRE D'AIDE À LA RÉUSSITE (CAR)

Mis sur pied au printemps 2002, le CAR (Centre d'aide à la réussite) a pour mission d'aider les étudiantes et les étudiants du premier cycle à s'intégrer à la communauté universitaire de l'UQAR et à progresser dans leur programme d'études.

Complémentaires aux activités modulaires et aux initiatives des professeurs, les activités proposées par le CAR sont destinées à accompagner les étudiants et les étudiantes dans leur cheminement en comptant sur l'expertise de professionnels, de professeurs, de personnes chargées de cours ainsi que d'étudiants.

Relevant du doyen des études de premier cycle et, dans une certaine mesure, du directeur du Campus de Lévis, le CAR assume ainsi une fonction d'information et de formation à Rimouski et à Lévis en travaillant en concertation avec les Services aux étudiants (SAE), l'Association générale des étudiants de l'UQAR (AGEUQAR), les modules et les comités modulaires.

Objectifs

Les objectifs du CAR sont de sensibiliser les étudiants et les étudiantes aux facteurs favorisant la réussite et de leur offrir différentes activités en fonction de leurs besoins et des difficultés qu'ils rencontrent, dans le respect des caractéristiques de leur programme de formation.

Responsabilités

Le travail du CAR consiste à diagnostiquer les difficultés, identifier et évaluer les besoins ; à trouver des moyens, des personnes et des activités susceptibles d'apporter une aide appropriée ; à rassembler les différentes ressources pertinentes aux activités d'aide et de soutien et à participer au développement de matériels permettant de répondre aux besoins spécifiques de certains étudiants et étudiantes ou de certains programmes. Un sondage a été mené en ce sens auprès de 762 étudiants au cours de l'hiver 2003. Une courte enquête effectuée auprès des professeurs au cours de l'hiver 2004 va permettre de préciser les tâches et mandats respectifs des divers intervenants travaillant directement ou indirectement à la réussite étudiante à l'UQAR.

Structure et activités

Le CAR sert d'interface entre les directions de modules, les professeurs ainsi que les services qui contribuent à la réussite de l'étudiant à différents niveaux (plan intellectuel, psychologique et matériel). Il est ainsi structuré pour laisser place, par appel de projets annuel, au développement de différents projets disciplinaires ou interdisciplinaires, récurrents ou non, axés sur des problématiques spécifiques liées à la réussite (mesures d'appoint pour étudiants de 1^{re} année, mesures de prévention pour étudiants des Dec-Bacc, étudiants en tutelle, consolidation ou restriction, etc.)

Directement, le CAR aide l'étudiant à s'adapter au contexte et aux exigences du travail universitaire en le conseillant et le guidant dans le choix de ses stratégies d'apprentissage et de

ses méthodes d'études; en organisant des activités de soutien dans les disciplines transversales telles que le français, l'anglais, les mathématiques (ateliers de mise à jour des connaissances ou de perfectionnement), la gestion du stress; en collaborant à des activités sur mesure relevant des modules (exemple : tutorat en français pour les étudiants en sciences de l'éducation) ; enfin, il soutient l'étudiant en le référant aux services compétents pour ce qui concerne aide financière, psychologique, etc.

Indirectement, le CAR contribue aussi à la réussite étudiante en développant du matériel : guides modulaires; matériel pour les ateliers; conception d'un cours d'appoint synchrone et asynchrone en français, en collaboration avec l'équipe des TICE; conception de capsules linguistiques et animation d'un forum sur la plateforme Claroline; feuillets sur le site <http://www.uqar.qc.ca/car/outils> : *Pour bien débuter, Le travail universitaire, La documentation, Le retour aux études, Le guide de préparation au test, Se préparer aux examens*, etc. Le CAR mène également des activités de veille (Internet, colloques, etc.) afin d'informer les responsables des modules et les professeurs des nouveaux développements en matière de réussite; il assure par ailleurs sa visibilité en participant aux activités de la rentrée, en attribuant une bourse, en rédigeant des articles, etc.

2. L'ENCADREMENT DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE 2^e ET DE 3^e CYCLES

L'encadrement des étudiantes et des étudiants de 2^e et de 3^e cycles dans leur programme d'études et leur recherche se traduit, dans plusieurs secteurs, par une intégration de l'étudiante ou de l'étudiant à l'équipe de recherche de la professeure ou du professeur responsable de sa direction de mémoire ou de thèse dès le début du programme. L'étudiante ou l'étudiant bénéficie directement du transfert des connaissances dans son domaine de recherche. Cette intégration à l'équipe de recherche lui assure l'accès aux outils de recherche, elle permet un encadrement assez serré pour cheminer rapidement et augmenter ses possibilités de financement. De plus, des services de conseil et de soutien sont offerts en matière de bourses d'excellence (CRSNG, FQRNT, FQRSC, CRSH), d'application du régime d'études ainsi qu'en matière de programme de mobilité étudiante.

Au cours de l'hiver 2001, l'Université a introduit dans son règlement intitulé «mode d'organisation et de fonctionnement des comités de programme», un chapitre complet sur l'encadrement pédagogique et scientifique des étudiants. En substance, cette disposition vient assurer à

l'étudiant une continuité d'encadrement durant la totalité de la durée de ses études, cet encadrement est exercé par un tuteur désigné dès l'admission dont le rôle peut se transformer par la suite en celui de directeur de recherche.

Parallèlement, plusieurs méthodes ou moyens pédagogiques sont utilisés dans les études de 2^e et de 3^e cycles pour assurer un encadrement de qualité. Mentionnons particulièrement:

- l'exigence d'une présentation publique des mémoires en études littéraires devant un auditoire cible;
- l'exigence d'une présentation des projets de recherche au comité de programmes (gestion de la faune et de ses habitats);
- l'utilisation de la méthode dite d'apprentissage par problème (APP). L'APP est une méthode basée sur l'analyse de problèmes et réalisée en petits groupes de travail (gestion de la faune et de ses habitats);
- l'accès à l'Internet et une adresse de courriel pour toutes les étudiantes et tous les étudiants;
- la possibilité de choisir un cheminement pédagogique favorisant soit la réflexion théorique, soit l'intervention pratique dans le cadre de problématiques reliées au milieu du travail (gestion de projet, gestion des personnes en milieu de travail, éthique, développement régional, éducation, ressources maritimes);
- la possibilité d'offrir à une clientèle en situation de travail un apport théorique arrimé aux acquis pratiques des intervenants étudiants par la participation à des séminaires d'intégration et de synthèse permettant d'intégrer théories et pratiques (diplôme d'études supérieures spécialisées en administration publique régionale et programmes courts en administration scolaire, en intervention systémique et sur les transformations des pratiques professionnelles et organisationnelles en milieu socio-sanitaire);
- l'utilisation de la vidéoconférence pour l'enseignement à distance (éthique, développement régional et gestion de projet);

3. L'ENCADREMENT DE LA FORMATION CONTINUE POUR LES PROGRAMMES DE TOUS LES CYCLES OFFERTS À TEMPS PARTIEL

Dès sa création, l'UQAR a offert des programmes à temps partiel. Depuis le milieu des années 1970, elle offre également certains de ses programmes hors campus. En raison de la dimension du territoire qu'elle dessert et de la dispersion de la population, elle a développé une façon originale d'être présente à la population et d'organiser ses activités d'enseignement. Entre 1974

et 1980, elle a ainsi implanté des bureaux à Baie-Comeau, Carleton, Gaspé, Lévis (devenu le Campus de Lévis en 1998), Matane et Rivière-du-Loup.

Depuis le 3 septembre 2002, l'ensemble des services pour les clientèles à temps partiel est assumé par une équipe qui se préoccupe de la formation continue à l'UQAR. Des points de services demeurent cependant accessibles en Gaspésie et dans le secteur ouest du Bas Saint-Laurent, soit le KRTB. Pour la Côte-Nord, l'UQAR travaille en complémentarité avec la Corporation des Services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord.

L'Université, par ses activités à temps partiel, rejoint généralement des personnes en situation de travail. Pour répondre à leurs besoins, des programmes adaptés ont été conçus, à savoir les diplômes d'études supérieures spécialisées, les certificats, les certificats sur mesure et les programmes courts. Certains programmes de certificat correspondent à la première année des programmes de baccalauréat ou à une mineure. Mentionnons que pour le temps partiel, l'horaire des activités est adapté, les cours étant offerts en soirée ou de façon intensive selon les caractéristiques des programmes, des besoins et demandes des utilisateurs.

À l'Université, les directions de module ou de comité de programmes sont les instances responsables de l'offre et de la gestion des programmes. Elles doivent s'assurer de la qualité de l'encadrement et en favoriser l'accessibilité à toute la clientèle, qu'elle soit inscrite à un programme à temps complet ou à temps partiel. En ce sens, toutes les mesures de support et d'encadrement dont nous avons parlé précédemment valent également pour les clientèles inscrites à temps partiel en notant, cependant, que pour ces dernières, le Bureau de la formation continue offre un appui additionnel et complémentaire.

Ainsi, compte tenu des caractéristiques et des besoins particuliers des étudiantes et des étudiants inscrits à temps partiel, l'équipe du Bureau de la formation continue assume le leadership dans le processus d'identification des besoins, d'accueil de la demande, d'information sur les programmes et les services accessibles, d'accompagnement dans le cheminement de la demande et de la référence vers les unités d'enseignement et les services les plus appropriés. Le suivi et l'encadrement administratif sont assurés par cette équipe.

Pour assumer ce mandat hors des campus, des professionnels de la formation continue rencontrent les groupes inscrits à des activités d'enseignement lors de chaque début de trimestre pour les informer des services pédagogiques et administratifs accessibles à tous, pour leur transmettre l'information sur les particularités et le rythme de cheminement prévu au programme. Ces professionnels sont également disponibles à des périodes spécifiques ou selon

les besoins pour l'accueil, l'accompagnement et le suivi des demandes individuelles ou de groupes.

En formation continue, compte tenu des caractéristiques et des besoins des étudiantes et des étudiants, l'encadrement administratif prend tout son sens puisque étudier n'est pas l'activité principale de la personne. Dans cette perspective de support pour la persévérance aux études, l'équipe de la formation continue assure, à des périodes déterminées, une relance téléphonique auprès des personnes qui ne sont pas inscrites à un trimestre donné.

Pour les étudiantes et les étudiants à temps partiel dans les campus et hors des campus, l'accessibilité à l'ensemble des services de l'UQAR est assurée. Par exemple, la Bibliothèque de l'UQAR offre un service très développé qui comprend le repérage de l'information pertinente pour l'étudiante et l'étudiant et la transmission des documents à domicile.

En vue de faciliter l'expression de la demande, la gestion de l'offre et l'encadrement des clientèles inscrites à temps partiel, l'UQAR prépare actuellement une politique de la formation continue qu'elle entend faire adopter à l'automne 2004.

4. LES MOYENS MIS EN PLACE POUR SOUTENIR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

4.1 LES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION EN ENSEIGNEMENT (TICE)

Depuis quelques années déjà, l'UQAR utilise un ensemble de technologies dans une perspective de diversification des formats pédagogiques, d'accessibilité aux études et d'un meilleur encadrement des étudiants. Par exemple, depuis 1995, des cours sont offerts en vidéoconférence rendant ainsi accessibles des cours qui intéressent un petit nombre d'étudiantes et d'étudiants dans une localité.

Dans le but d'assurer une meilleure cohésion et le développement de l'utilisation des technologies de l'enseignement, l'UQAR s'est engagée dans une démarche visant l'adoption d'un plan directeur pour l'utilisation des TIC en enseignement.

4.2 LA FORMATION DOCUMENTAIRE OFFERTE PAR LE SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis plusieurs années, la bibliothèque organise des sessions de formation pour les étudiantes et les étudiants. En 2002-2003, près de 600 nouveaux étudiants ont participé à ces séances de formation, soit 494 du premier cycle et 102 du 2^e cycle. Une séance type comprend d'abord une visite guidée de la bibliothèque au cours de laquelle sont présentés les différentes collections, l'organisation de la documentation, les services offerts et les équipements informatiques. Par la suite, les étudiants sont initiés à la recherche dans Manitou, le catalogue de la bibliothèque, à la recherche d'articles de périodiques dans les bases de données multidisciplinaires comme REPÈRE (éventuellement dans des bases de données spécialisées) ainsi qu'à la présentation des ressources auxquelles donne accès le site Web de la bibliothèque.

Au deuxième cycle, la durée des séances varie de deux à trois heures. Elle englobe la formation de base donnée au premier cycle mais comprend en plus une initiation plus poussée aux bases de données spécifiques au domaine ainsi qu'une présentation plus détaillée des ouvrages de référence et des périodiques spécialisés dans la discipline.

Au Campus de Lévis, l'embauche d'une bibliothécaire à temps plein à l'automne 2003 a permis d'offrir les mêmes activités de formation de façon plus systématique.

4.3 LE PERFECTIONNEMENT ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES CHARGÉES DE COURS

L'UQAR met annuellement à la disposition des personnes chargées de cours un budget pour leur perfectionnement qui équivaut à vingt et une charges de cours (environ 110 000 \$). Le programme comporte trois volets, à savoir les bourses de perfectionnement, la mise à jour des connaissances et la formation en pédagogie universitaire incluant l'andragogie. Une des priorités de perfectionnement pour les personnes chargées de cours demeure le développement des compétences. Par ailleurs, l'UQAR et le Syndicat des chargés de cours ont convenu d'utiliser un important budget pour l'intégration des chargés de cours, entre autres aux activités de création d'outils pédagogiques et à l'encadrement des étudiantes et des étudiants. C'est ainsi qu'en 2002, des chargés de cours ont pu entre autres participer activement aux travaux de mise sur pied du Centre d'aide à la réussite.

4.4 LES AUXILIAIRES D'ENSEIGNEMENT

Les professeures, les professeurs et les personnes chargées de cours qui dispensent l'enseignement à de grands groupes d'étudiants sont aidés par des auxiliaires d'enseignement. Cette façon de faire permet également de tenir compte des situations particulières dans certains

programmes, notamment les activités de laboratoire ou de celles de certains cours, comme les travaux dirigés. Ce sont également des auxiliaires d'enseignement, recrutés parmi les étudiants de maîtrise, qui animent en grande part les ateliers du CAR.

4.5 LE SOUTIEN AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

Le soutien financier que l'UQAR accorde aux projets étudiants par le biais de l'AGEUQAR, des SAE et de la Fondation est destiné à favoriser diverses initiatives. Parmi celles-ci, les activités modulaires occupent une place importante (exemple : la revue littéraire *Caractères*). L'implication des étudiantes et des étudiants dans la communauté est fortement encouragée. Le regroupement *Cèdre* pour la protection de l'environnement en est un bel exemple. Le Comité Vie Étudiante permet de réunir les responsables étudiants de chaque Association ou Organisme modulaire et de partager les préoccupations communes afin de rendre la vie étudiante plus attrayante (Talents de l'UQAR, UQARNAVAL, Troupe en T, etc.). La création de clubs étudiants ou l'organisation de projets est même appuyée par une *Politique de reconnaissance de la participation étudiante aux activités universitaires*. La présentation d'activités, telles que les *Petits Explorateurs*, les soirées *Contes et Légendes* et les « *Midi musical* » sont d'autres exemples d'initiatives qui visent le développement personnel de l'étudiant. Plusieurs événements comme la participation au *Gala Forces Avenir* et la *Soirée du mérite étudiant* ont pour but de souligner les réalisations étudiantes.

4.6 L'EMPLOYABILITÉ DE L'ÉTUDIANT

L'UQAR entend améliorer l'employabilité de l'étudiant en intégrant des activités de formation pratique (stages en entreprise ou dans les organisations, emplois reliés au secteur de formation, rencontres employeurs-étudiants, conférences) dans la majorité des programmes. Par ailleurs, la tenue d'un salon de l'emploi un sur les programmes et un autre en éducation ont permis un rapprochement avec les employeurs de plusieurs secteurs d'activités économiques de toutes les régions du Québec. Un premier salon de l'emploi dans le secteur de l'éducation a mis en évidence la pénurie de main-d'œuvre éventuelle. Ces salons ont permis à nos étudiants de prendre contact avec les futurs employeurs et ont été organisés à Rimouski et à Lévis.

Dans le but de mieux cerner le phénomène de l'employabilité et de mieux renseigner la population étudiante sur les perspectives d'emploi, le Bureau de stages et placement a réalisé une cueillette d'information sur la situation de nos diplômés. Le Bureau de stages et placement a permis de mieux coordonner les actions liées aux stages et à l'emploi. L'embauche d'une conseillère en orientation nous permet de mieux outiller nos étudiants aux méthodes dynamiques

de recherche d'emploi (préparation à l'entrevue, simulation, rédaction d'un curriculum vitae, etc.) et de mieux répondre aux besoins en orientation scolaire et professionnelle.

La Corporation de soutien technologique (CSDT-PME), organisme travaillant en concertation avec l'UQAR, offre une aide financière et un encadrement aux entreprises qui accueillent des stagiaires en sciences et génie. Cette corporation offre des bourses ayant pour but la rétention régionale, des contrats privilégiés avec les PME de la région et un support financier aux projets étudiants dans les programmes de sciences et génie.

4.7 L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

L'étudiante ou l'étudiant étranger est pris en charge dès son arrivée dans la région que ce soit à la gare, au terminus d'autobus, aux aéroports, sur le campus ou ailleurs. Ce service est offert 24 heures sur 24 et l'étudiante ou l'étudiant est conduit le plus tôt possible à l'Université. Un service d'hébergement temporaire est disponible en tout temps. Un conseiller rencontre l'étudiante ou l'étudiant afin de s'assurer qu'il ou qu'elle a en main les documents officiels requis (visa, permis de séjour, certificat d'acceptation du Québec, preuve de participation à un régime d'assurance-maladie). Celui-ci, par l'intermédiaire de la personne responsable de l'accueil, s'assure que l'étudiante ou l'étudiant reçoit tout le support nécessaire dans sa recherche de logement, pour l'ouverture de compte bancaire et l'initie à la connaissance des coutumes et du fonctionnement des commerces au Québec. Par la suite, l'étudiante ou l'étudiant rencontre son directeur de programme. Les étudiants sont invités à assister à une journée d'ateliers thématiques (intégration) suivi d'une réception civique offerte par la Ville de Rimouski. Une association d'étudiants étrangers a été créée pour appuyer le Service aux étudiants dans l'intégration des nouveaux arrivants.

4.8 L'AIDE FINANCIÈRE

La personne responsable de l'aide financière informe et conseille les étudiants, bénéficiaires du programme d'aide financière aux études du Gouvernement du Québec lors du processus de la demande d'aide financière du MEQ, sur les règles d'attribution ou les changements. Elle prodigue des conseils de base en matière de budget personnel. À la demande de l'étudiant, la personne responsable peut recommander aux responsables des emplois disponibles sur le campus, soit un bénéficiaire de l'aide financière du MEQ au programme Études-travail ou un étudiant international qui répond aux critères du programme études-travail pour étudiants internationaux. Le Fonds de dépannage pour les bénéficiaires de l'aide financière du MEQ en

attente de leur prêt ou de leur bourse, le Fonds d'urgence, le Fonds d'aide de l'AGEUQAR sont des programmes qui permettent à la personne responsable de l'aide financière de venir en aide rapidement aux étudiants dans le besoin. Un programme de bourse d'exemption des frais de scolarité majorés est aussi disponible pour les étudiants internationaux. Finalement, cette personne offre un soutien dans la présentation des dossiers de candidature à des bourses d'études au mérite et, sur Internet, un accès à une banque de bourses d'études (<http://bourses.uqar.qc.ca/Bourse.asp>).

4.9 LE SERVICE D'AIDE POUR BESOINS PARTICULIERS

Le service d'aide pour besoins particuliers existe afin de faciliter le cheminement social et universitaire des étudiants tout au long de leurs études à l'UQAR. Au besoin, la clientèle étudiante est référée vers des services adaptés. Ce service comprend deux secteurs distincts soit, le secteur ayant pour mission de faciliter l'intégration et le soutien des étudiants vivant avec une ou des limitations fonctionnelles majeures et le secteur du service d'aide professionnelle où l'étudiant peut y référer pour divers problèmes notamment l'alcoolisme, la toxicomanie, l'épuisement, l'anxiété, la violence, le harcèlement et les problèmes relationnels.

4.10 LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Le secteur sportif est divisé en deux volets soit le secteur compétitif où l'on retrouve les équipes compétitives qui représentent l'UQAR sur la scène locale, régionale et provinciale sous l'appellation du NORDET de l'UQAR. Le volet récréatif offre à l'ensemble des étudiants la possibilité de pratiquer une activité sportive de façon régulière.

Le secteur des activités physiques rend accessible une salle d'entraînement moderne et permet aux utilisateurs d'atteindre et de maintenir un bon niveau de conditionnement physique tout comme les programmes de mise en forme et d'entraînement sur musique.

5. CONCLUSION

Ce texte présente un résumé des mesures prises par l'UQAR pour l'encadrement des étudiantes et des étudiants. Il est évident que l'encadrement personnel par les professeurs et chargés de cours, facilité par la taille adéquate des groupes-cours, est un élément important de la réussite étudiante à l'UQAR. Nous avons par ailleurs passé sous silence certains éléments, moins directement liés à l'encadrement mais tout aussi intéressants, comme l'implication de l'UQAR dans le regroupement Rimouski Ville étudiante qui vise à faire de Rimouski une ville qui privilégie

l'accueil et l'intégration des étudiantes et des étudiants. On constate ainsi que l'accueil des étudiants déborde du cadre de l'université pour devenir l'affaire de tous.

Université du Québec à Rimouski

Accès au diplôme et durée des études

Statistiques pour l'année courante
Situation observée à l'automne 2003

La diplomation et la durée des études Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1998 LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET																					
Type de	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				
	Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	
Dip. même prog.	3	27.3	9.0	7.7	36	59.0	8.3	6.2	15	68.2	11.2	8.8	25	59.5	9.4	6.9	7	58.3	9.1	7.4	
Dip. autre prog. même genre					5	8.2	10.6	8.2													
Dip. autre prog. autre genre	3	27.3	4.0	3.0	1	1.6	7.0	5.0													
Sous-total	6	54.5	6.5	5.3	42	68.9	8.5	6.4	15	68.2	11.2	8.8	25	59.5	9.4	6.9	7	58.3	9.1	7.4	
Actif même prog.	3	27.3	14.0	8.7					1	4.5	11.0	8.0	2	4.8	12.5	7.0					
Actif autre prog.					2	3.3	15.0	8.0	1	4.5	11.0	3.0	2	4.8	11.5	6.0	2	16.7	16.0	12.0	
Sous-total	3	27.3	14.0	8.7	2	3.3	15.0	8.0	2	9.1	11.0	5.5	4	9.5	12.0	6.5	2	16.7	16.0	12.0	
Abandon	2	18.2	3.5	3.0	17	27.9	1.9	1.9	5	22.7	1.8	1.6	13	31.0	4.3	3.7	3	25.0	2.3	2.0	
Sous-total	2	18.2	3.5	3.0	17	27.9	1.9	1.9	5	22.7	1.8	1.6	13	31.0	4.3	3.7	3	25.0	2.3	2.0	
Total	11	100.0	8.0	5.8	61	100.0	6.9	5.2	22	100.0	9.0	6.9	42	100.0	8.1	5.9	12	100.0	8.6	6.8	

La diplomation et la durée des études Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1998 LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET																							
Type de cheminement	Droit				Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles						
	Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres						
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.		N	%
Dip. même prog.					238	86.2	11.0	8.2	53	58.9	8.8	6.7					377	73					
Dip. autre prog. même genre					8	2.9	11.8	8.9	5	5.6	11.0	8.2					18	3					
Dip. autre prog. autre genre					1	0.4	2.0	2.0	3	3.3	6.7	4.0					8	1					
Sous-total					247	89.5	11.0	8.2	61	67.8	8.8	6.7					403	78					
Actif même prog.					3	1.1	11.7	8.7	4	4.4	16.0	10.3					13	2					
Actif autre prog.					1	0.4	15.0	6.0	3	3.3	14.3	8.3					11	2					
Sous-total					4	1.4	12.5	8.0	7	7.8	15.3	9.4					24	4					
Abandon					25	9.1	3.9	3.1	22	24.4	3.0	2.5					87	16					
Sous-total					25	9.1	3.9	3.1	22	24.4	3.0	2.5					87	16					
Total					276	100.0	10.3	7.7	90	100.0	7.9	5.8					514	100					

Source : Système des cohortes étudiantes, DRERI, Université du Québec.

La diplomation et la durée des études Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1998 LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS PARTIEL																				
Type de	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres			
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
cheminement																				
Dip. même prog.	5	33.3	12.6	10.4	2	66.7	9.5	7.5					1	25.0	8.0	7.0				
Dip. autre prog. autre genre					1	33.3	10.0	10.0												
Sous-total	5	33.3	12.6	10.4	3	100.0	9.7	8.3					1	25.0	8.0	7.0				
Actif même prog.	1	6.7	16.0	11.0					1	33.3	16.0	14.0	2	50.0	14.5	10.5				
Actif autre prog.	3	20.0	13.0	3.3																
Sous-total	4	26.7	13.8	5.3					1	33.3	16.0	14.0	2	50.0	14.5	10.5				
Abandon	6	40.0	2.0	1.5					2	66.7	3.0	3.0	1	25.0	6.0	5.0	1	100.0	1.0	1.0
Sous-total	6	40.0	2.0	1.5					2	66.7	3.0	3.0	1	25.0	6.0	5.0	1	100.0	1.0	1.0
total	15	100.0	8.7	5.5	3	100.0	9.7	8.3	3	100.0	7.3	6.7	4	100.0	10.8	8.3	1	100.0	1.0	1.0

La diplomation et la durée des études Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1998 LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS PARTIEL																								
Type de cheminement	Droit				Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total			
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. même prog.									1	12.5	11.0	9.0					9	26.5	11.2	9.2				
Dip. autre prog. autre genre																	1	2.9	10.0	10.0				
Sous-total									1	12.5	11.0	9.0					10	29.4	11.1	9.3				
Actif même prog.																	4	11.8	15.3	11.5				
Actif autre prog.																	3	8.8	13.0	3.3				
Sous-total																	7	20.6	14.3	8.0				
Abandon									7	87.5	3.1	2.3					17	50.0	2.8	2.2				
Sous-total									7	87.5	3.1	2.3					17	50.0	2.8	2.2				
Total									8	100.0	4.1	3.1					34	100.0	7.6	5.5				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRERI, Université du Québec.

La diplomation et la durée des études Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1998 LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TOUS LES RÉGIMES D'ÉTUDES																				
Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres			
	Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres			
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. même prog.	8	30.8	11.3	9.4	38	59.4	8.3	6.3	15	60.0	11.2	8.8	26	56.5	9.4	6.9	7	53.8	9.1	7.4
Dip. autre prog. même genre					5	7.8	10.6	8.2												
Dip. autre prog. autre genre	3	11.5	4.0	3.0	2	3.1	8.5	7.5												
Sous-total	11	42.3	9.3	7.6	45	70.3	8.6	6.5	15	60.0	11.2	8.8	26	56.5	9.4	6.9	7	53.8	9.1	7.4
Actif même prog.	4	15.4	14.5	9.3					2	8.0	13.5	11.0	4	8.7	13.5	8.8				
Actif autre prog.	3	11.5	13.0	3.3	2	3.1	15.0	8.0	1	4.0	11.0	3.0	2	4.3	11.5	6.0	2	15.4	16.0	12.0
Sous-total	7	26.9	13.9	6.7	2	3.1	15.0	8.0	3	12.0	12.7	8.3	6	13.0	12.8	7.8	2	15.4	16.0	12.0
Abandon	8	30.8	2.4	1.9	17	26.6	1.9	1.9	7	28.0	2.1	2.0	14	30.4	4.4	3.8	4	30.8	2.0	1.8
Sous-total	8	30.8	2.4	1.9	17	26.6	1.9	1.9	7	28.0	2.1	2.0	14	30.4	4.4	3.8	4	30.8	2.0	1.8
Total	26	100.0	8.4	5.6	64	100.0	7.0	5.3	25	100.0	8.8	6.8	46	100.0	8.3	6.1	13	100.0	8.0	6.4

La diplomation et la durée des études
Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1998
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TOUS LES RÉGIMES D'ÉTUDES

Type de cheminement	Droit				Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total			
	Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. même prog.					238	86.2	11.0	8.2	54	55.1	8.8	6.7					386	70.4	10.3	7.7				
Dip. autre prog. même genre					8	2.9	11.8	8.9	5	5.1	11.0	8.2					18	3.3	11.2	8.5				
Dip. autre prog. autre genre					1	0.4	2.0	2.0	3	3.1	6.7	4.0					9	1.6	5.7	4.2				
Sous-total					247	89.5	11.0	8.2	62	63.3	8.9	6.7					413	75.4	10.2	7.7				
Actif même prog.					3	1.1	11.7	8.7	4	4.1	16.0	10.3					17	3.1	14.0	9.5				
Actif autre prog.					1	0.4	15.0	6.0	3	3.1	14.3	8.3					14	2.6	13.8	6.9				
Sous-total					4	1.4	12.5	8.0	7	7.1	15.3	9.4					31	5.7	13.9	8.3				
Abandon					25	9.1	3.9	3.1	29	29.6	3.0	2.4					104	19.0	3.1	2.6				
Sous-total					25	9.1	3.9	3.1	29	29.6	3.0	2.4					104	19.0	3.1	2.6				
Total					276	100.0	10.3	7.7	98	100.0	7.6	5.6					548	100.0	9.1	6.8				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRERI, Université du Québec.

La diplomation et la durée des études
Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1997
LES PROGRAMMES DE MAITRISE

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit		
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres		
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée
Dip. même prog.				14	87.5	10.8	9.9			7	38.9	12.9	10.1	5	38.5	14.4		
Dip. autre prog. même genre																		
Dip. autre prog. autre genre																		
Sous-total				14	87.5	10.8	9.9			7	38.9	12.9	10.1	5	38.5	14.4		
Actif même prog.										1	5.6	15.0	15.0	3	23.1	15.0		
Actif autre prog.										1	5.6	19.0	2.0					
Sous-total										2	11.1	17.0	8.5	3	23.1	15.0		
Abandon				2	12.5	12.0	12.0			9	50.0	4.6	4.4	5	38.5	8.2		
Sous-total				2	12.5	12.0	12.0			9	50.0	4.6	4.4	5	38.5	8.2		
Total				16	100.0	10.9	10.2			18	100.0	9.2	7.1	13	100.0	12.2		

La diplomation et la durée des études
Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1997
LES PROGRAMMES DE MAITRISE

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total		
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres		
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée
Dip. même prog.	7	38.9	12.1	11.6	23	62.2	5.1	4.4					56	54.9	9.2
Dip. autre prog. même genre				1	2.7	17.0	10.0						1	1.0	17.0
Dip. autre prog. autre genre				1	2.7	5.0	5.0						1	1.0	5.0
Sous-total	7	38.9	12.1	11.6	25	67.6	5.6	4.7					58	56.9	9.3
Actif même prog.	3	16.7	14.3	14.0	1	2.7	13.0	6.0					8	7.8	14.5
Actif autre prog.	4	22.2	16.5	9.0									5	4.9	17.0
Sous-total	7	38.9	15.6	11.1	1	2.7	13.0	6.0					13	12.7	15.5
Abandon	4	22.2	5.0	4.3	11	29.7	3.0	2.3					31	30.4	5.1
Sous-total	4	22.2	5.0	4.3	11	29.7	3.0	2.3					31	30.4	5.1
Total	18	100.0	11.9	9.8	37	100.0	5.0	4.0					102	100.0	8.8

Source : Système des cohortes étudiantes, DRERI, Université du Québec.

La diplomation et la durée des études Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1996 LES PROGRAMMES DE DOCTORAT																								
Type de	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit			
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
cheminement					1	25.0	12.0	12.0					2	40.0	21.0	17.5								
Dip. même prog.					1	25.0	12.0	12.0					2	40.0	21.0	17.5								
Sous-total					2	50.0	12.0	12.0					1	20.0	22.0	22.0								
Actif même prog.					2	50.0	21.0	21.0					1	20.0	22.0	22.0								
Sous-total					2	50.0	21.0	21.0					1	20.0	22.0	22.0								
Abandon					1	25.0	4.0	4.0					2	40.0	11.5	10.0								
Sous-total					1	25.0	4.0	4.0					2	40.0	11.5	10.0								
Total					4	100.0	14.5	14.5					5	100.0	17.4	15.4								

La diplomation et la durée des études Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1996 LES PROGRAMMES DE DOCTORAT																				
Type de	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total			
	N	%	Durée	Trimestres	N	%	Durée	Trimestres	N	%	Durée	Trimestres	N	%	Durée	Trimestres	N	%	Durée	Trimestres
cheminement																				
Dip. même prog.																	3	30.0	18.0	15.7
Sous-total																	3	30.0	18.0	15.7
Actif même prog.	1	100.0	22.0	22.0													4	40.0	21.5	21.5
Sous-total	1	100.0	22.0	22.0													4	40.0	21.5	21.5
Abandon																	3	30.0	9.0	8.0
Sous-total																	3	30.0	9.0	8.0
Total	1	100.0	22.0	22.0													10	100.0	16.7	15.7

Source : Système des cohortes étudiantes, DRERI, Université du Québec.

Université du Québec à Rimouski

Accès au diplôme et durée des études

Résultats complémentaires
Situation observée à l'automne 2002

<i>La diplomation et la durée des études</i> <i>Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1997</i> LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET																
Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines			
	Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres			
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. même prog.	6	66.7	9.0	7.8	50	72.5	8.0	6.2	19	73.1	11.3	9.0	10	55.6	8.4	6.1
Dip. autre prog. même genre					3	4.3	14.3	9.7								
Dip. autre prog. autre genre	2	22.2	2.0	2.0					1	3.8	16.0	5.0				
Sous-total	8	88.9	7.3	6.4	53	76.8	8.4	6.4	20	76.9	11.5	8.8	10	55.6	8.4	6.1
Actif même prog.					1	1.4	12.0	10.0					1	5.6	10.0	7.0
Actif autre prog.					1	1.4	11.0	7.0	1	3.8	16.0	12.0	1	5.6	16.0	11.0
Sous-total					2	2.9	11.5	8.5	1	3.8	16.0	12.0	2	11.1	13.0	9.0
Abandon	1	11.1	1.0	1.0	14	20.3	3.4	2.9	5	19.2	3.0	2.6	6	33.3	2.8	2.5
Sous-total	1	11.1	1.0	1.0	14	20.3	3.4	2.9	5	19.2	3.0	2.6	6	33.3	2.8	2.5
Total	9	100.0	6.6	5.8	69	100.0	7.5	5.7	26	100.0	10.0	7.7	18	100.0	7.1	5.2

<i>La diplomation et la durée des études</i> <i>Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1997</i> LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET																
Type de cheminement	Droit				Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts			
	Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres			
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. même prog.					124	77.0	11.2	8.4	44	61.1	8.6	6.4				
Dip. autre prog. même genre					10	6.2	11.1	8.5	4	5.6	9.5	7.3				
Dip. autre prog. autre genre									4	5.6	6.0	4.8				
Sous-total					134	83.2	11.2	8.4	52	72.2	8.5	6.3				
Actif même prog.					4	2.5	14.3	10.0	3	4.2	15.0	11.0				
Actif autre prog.					3	1.9	12.7	8.3	1	1.4	16.0	10.0				
Sous-total					7	4.3	13.6	9.3	4	5.6	15.3	10.8				
Abandon					20	12.4	2.6	2.4	16	22.2	4.3	3.4				
Sous-total					20	12.4	2.6	2.4	16	22.2	4.3	3.4				
Total					161	100.0	10.2	7.7	72	100.0	7.9	5.9				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRERI, Université du Québec.

<i>La diplomation et la durée des études</i> <i>Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1997</i> LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS PARTIEL																
Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines			
	Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres			
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. même prog.	1	20.0	8.0	7.0									1	100.0	11.0	8.0
Dip. autre prog. même genre					1	100.0	14.0	9.0								
Dip. autre prog. autre genre																
Sous-total	1	20.0	8.0	7.0	1	100.0	14.0	9.0					1	100.0	11.0	8.0
Actif même prog.	1	20.0	16.0	15.0												
Sous-total	1	20.0	16.0	15.0												
Abandon	3	60.0	3.0	2.0												
Sous-total	3	60.0	3.0	2.0												
Total	5	100.0	6.6	5.6	1	100.0	14.0	9.0					1	100.0	11.0	8.0

<i>La diplomation et la durée des études</i> <i>Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1997</i> LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS PARTIEL																
Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles			
	Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres			
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. même prog.					1	14.3	14.0	11.0					3	20.0	11.0	8.7
Dip. autre prog. même genre	1	100.0	14.0	10.0	1	14.3	11.0	10.0					3	20.0	13.0	9.7
Dip. autre prog. autre genre					1	14.3	5.0	5.0					1	6.7	5.0	5.0
Sous-total	1	100.0	14.0	10.0	3	42.9	10.0	8.7					7	46.7	11.0	8.6
Actif même prog.													1	6.7	16.0	15.0
Sous-total													1	6.7	16.0	15.0
Abandon					4	57.1	3.5	2.8					7	46.7	3.3	2.4
Sous-total					4	57.1	3.5	2.8					7	46.7	3.3	2.4
Total	1	100.0	14.0	10.0	7	100.0	6.3	5.3					15	100.0	7.7	6.1

Source : Système des cohortes étudiantes, DRERI, Université du Québec.

La diplomation et la durée des études																				
Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1997																				
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TOUS LES RÉGIMES D'ÉTUDES																				
Type de	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres			
	Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres			
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. même prog.	7	50.0	8.9	7.7	50	71.4	8.0	6.2	19	73.1	11.3	9.0	10	55.6	8.4	6.1	7	53.8	9.6	7.6
Dip. autre prog. même genre					4	5.7	14.3	9.5												
Dip. autre prog. autre genre	2	14.3	2.0	2.0					1	3.8	16.0	5.0								
Sous-total	9	64.3	7.3	6.4	54	77.1	8.5	6.4	20	76.9	11.5	8.8	10	55.6	8.4	6.1	7	53.8	9.6	7.6
Actif même prog.	1	7.1	16.0	15.0	1	1.4	12.0	10.0					1	5.6	10.0	7.0	2	15.4	13.5	9.0
Actif autre prog.					1	1.4	11.0	7.0	1	3.8	16.0	12.0	1	5.6	16.0	11.0				
Sous-total	1	7.1	16.0	15.0	2	2.9	11.5	8.5	1	3.8	16.0	12.0	2	11.1	13.0	9.0	2	15.4	13.5	9.0
Abandon	4	28.6	2.5	1.8	14	20.0	3.4	2.9	5	19.2	3.0	2.6	6	33.3	2.8	2.5	4	30.8	1.3	1.3
Sous-total	4	28.6	2.5	1.8	14	20.0	3.4	2.9	5	19.2	3.0	2.6	6	33.3	2.8	2.5	4	30.8	1.3	1.3
Total	14	100.0	6.6	5.7	70	100.0	7.6	5.8	26	100.0	10.0	7.7	18	100.0	7.1	5.2	13	100.0	7.6	5.8

La diplomation et la durée des études																				
Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1997																				
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TOUS LES RÉGIMES D'ÉTUDES																				
Type de cheminement	Droit				Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles			
	N	%	Durée	Trimestres	N	%	Durée	Trimestres	N	%	Durée	Trimestres	N	%	Durée	Trimestres	N	%	Durée	Trimestres
Dip. même prog.					124	76.5	11.2	8.4	45	57.0	8.7	6.5					262			68
Dip. autre prog. même genre					11	6.8	11.4	8.6	5	6.3	9.8	7.8					20			5
Dip. autre prog. autre genre									5	6.3	5.8	4.8					8			2
Sous-total					135	83.3	11.2	8.4	55	69.6	8.6	6.5					290			75
Actif même prog.					4	2.5	14.3	10.0	3	3.8	15.0	11.0					12			3
Actif autre prog.					3	1.9	12.7	8.3	1	1.3	16.0	10.0					7			1
Sous-total					7	4.3	13.6	9.3	4	5.1	15.3	10.8					19			5
Abandon					20	12.3	2.6	2.4	20	25.3	4.1	3.3					73			19
Sous-total					20	12.3	2.6	2.4	20	25.3	4.1	3.3					73			19
Total					162	100.0	10.2	7.7	79	100.0	7.8	5.9					382			100

Source : Système des cohortes étudiantes, DRERI, Université du Québec.

La diplomation et la durée des études Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1995 LES PROGRAMMES DE DOCTORAT																			
Type de	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit			
	N	%	Trimestres	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
cheminement																			
Dip. même prog.				1	50.0	17.0	17.0												
Sous-total				1	50.0	17.0	17.0												
Abandon				1	50.0	2.0	2.0												
Sous-total				1	50.0	2.0	2.0												
Total				2	100.0	9.5	9.5												

La diplomation et la durée des études Université du Québec à Rimouski, cohorte de l'automne 1995 LES PROGRAMMES DE DOCTORAT																				
Type de	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total			
	N	%	Durée	Trimestres	N	%	Durée	Trimestres	N	%	Durée	Trimestres	N	%	Durée	Trimestres	N	%	Durée	Trimestres
cheminement																				
Dip. même prog.	1	20.0	22.0	22.0									2	28.6	19.5	19.5	2	28.6	19.5	19.5
Sous-total	1	20.0	22.0	22.0									2	28.6	19.5	19.5	5	71.4	5.6	5.2
Abandon	4	80.0	6.5	6.0									5	71.4	5.6	5.2	7	100.0	9.6	9.3
Sous-total	4	80.0	6.5	6.0									5	71.4	5.6	5.2	7	100.0	9.6	9.3
Total	5	100.0	9.6	9.2									7	100.0	9.6	9.3				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRERI, Université du Québec.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

PLAN D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

2004-2009

**Adopté par le Conseil d'administration de l'UQAR
le 15 juin 2004**

L'UQAR étant avant tout un projet collectif moteur au service du développement des régions qu'elle dessert, il importe que nous nous dotions d'un plan d'orientation qui rassemblera la collectivité dans une vision partagée et éclairée de notre avenir afin de définir des objectifs à réaliser en commun.

PROPOS ET SOMMAIRE DU PLAN

Le présent document constitue un projet de plan d'orientation, premier jalon du processus de planification. Il est essentiellement destiné à identifier les cibles prioritaires, les objectifs que nous nous donnons et que nous souhaitons atteindre. Il y est établi ce que seront, pour la période 2004-2009, la mission de l'UQAR et les valeurs essentielles sous-jacentes à la vie universitaire qui est la nôtre.

Ce plan comporte également un énoncé de la vision institutionnelle qui comprend nécessairement une série d'objectifs : ceux qui nous permettront de faire de l'UQAR ce que nous voudrions qu'elle soit en 2009, c'est-à-dire :

- Accroître le rayonnement en formation;
- Accroître le rayonnement en recherche/création;
- Développer son milieu;
- Permettre l'expression du plein potentiel de chacun et de chacune;
- Se donner les moyens financiers d'agir.

RÉSUMÉ DES OBJECTIFS

Au cœur du premier objectif se trouvent les personnes qui s'inscrivent comme étudiantes et étudiants dans les programmes offerts par l'UQAR et les programmes eux-mêmes : il s'agit de former des personnes dont les compétences seront reconnues, ce que les programmes doivent assurer, et des personnes qui pourront réaliser la plénitude des moyens qui sont les leurs.

Le deuxième objectif met l'accent sur la recherche, c'est-à-dire :

- sur les acquis de l'UQAR en ce domaine; sur les professeures et professeurs, tout à la fois agents de formation et de recherche;
- sur les outils nécessaires au développement de la recherche, aussi bien pour les étudiantes et les étudiants que pour les professeures et les professeurs;
- sur la contribution du personnel de soutien;
- sur le souhait d'une intégration des recherches menées par les étudiantes et les étudiants des cycles supérieurs et de celles menées par les groupes structurés et les membres du corps professoral.

Le troisième objectif insiste sur le rôle de l'UQAR et de tous les membres de la communauté universitaire, quelles que soient leurs fonctions, dans le développement social, culturel et économique des régions desservies. Dans les interactions entre l'UQAR et les régions, le mouvement doit être réciproque. Expertise et besoins doivent trouver un lieu de convergence, dans le souci d'un développement harmonieux et durable.

Le quatrième objectif affiche une volonté très nette de l'UQAR : voir l'expression du plein potentiel de tout le personnel de la communauté, c'est-à-dire conjuguer travail et collégialité, appartenance et plaisir.

Le cinquième objectif concerne l'environnement financier indispensable à la réalisation du plan. Tous les partenaires de l'UQAR sont associés à l'établissement des conditions optimales pour un développement durable de l'institution.

La section intitulée "UQAR : perspectives 2009" décrit une projection du positionnement de l'UQAR en 2009, à savoir les réalisations escomptées, dans les limites que présente un tel exercice.

La présentation d'un "Mécanisme de suivi" vient compléter l'exposé du plan. Indissociable du plan, ce mécanisme permet de suivre les retombées des actions que celui-ci aura générées.

L'adoption du présent plan d'orientation stratégique, premier jalon du processus de planification, sera suivie d'une deuxième étape : celle de la conception de plans d'action et de la mobilisation de la communauté universitaire permettant l'atteinte des objectifs. Y seront conviés les vice-rectorats, décanats, services, instituts, départements, modules, comités de programme, unités de recherche, associations et syndicats.

L'UQAR EN QUELQUES TRAITS

L'UQAR a trente-cinq ans. Le Centre d'études universitaires de Rimouski, inauguré en septembre 1969, disposait en 1971 d'un personnel de 164 personnes et d'un budget de trois millions de dollars pour former 1000 étudiantes et étudiants, exclusivement au premier cycle, sur un territoire comprenant le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord. On s'activait déjà en recherche: en témoignent la création d'un comité sur l'aménagement régional et l'implantation d'un laboratoire de biologie marine. L'UQAR est devenue une université de plein droit, constituante de l'Université du Québec, en avril 1973. L'UQAR est maintenant une université à deux campus, l'un à Rimouski où se trouve son centre administratif, l'autre à Lévis et elle dessert toujours le même vaste territoire.

L'UQAR, comme service public, est une université à vocation générale avec des dimensions humaniste, environnementale et internationale et, à ce titre, elle a comme mission première la création et la diffusion d'un savoir universel. Cette mission s'exprime dans des programmes d'études fécondés par la recherche, la recherche libre comme la recherche subventionnée, et ce, à tous les cycles. La qualité est au cœur de la mission universitaire et repose sur le lien fondamental entre enseignement et recherche. L'UQAR, en outre, contribue à satisfaire les besoins de toutes les sphères de la société.

DESCRIPTION FACTUELLE

Le patrimoine des programmes de formation de l'UQAR regroupe à l'heure actuelle lettres, sciences de la gestion, sciences de la santé, sciences de l'éducation, sciences humaines et sociales, sciences naturelles et génie.

En 2003-2004, l'UQAR accueille près de 5 000 étudiantes et étudiants dont la moitié sont inscrits à temps plein (ce qui correspond à 3 000 EEETP).¹ Si la majorité sont inscrits au premier cycle (85 %), principalement au baccalauréat (54 %), nous formons 681 personnes au deuxième cycle (13,7 %), et 83 personnes au troisième cycle (1,7 %). Nous accueillons 169 étudiants étrangers (3,4 %). Ces étudiantes et étudiants se répartissent géographiquement comme suit : 2 468 (49,5 %) à Rimouski, 1 944 (39 %) à Lévis, 216 (4,3 %) à Rivière-du-Loup, 145 (2,9 %) à Baie-Comeau, 64 (1,3 %) à Matane et 151 (3 %) à Gaspé-Carleton. Parmi les personnes inscrites à temps plein, 1574 (63,7 %) étudient à Rimouski et 891 (36,1 %) à Lévis.

¹ La signification des sigles utilisés dans le texte se trouve en fin de document.

Le budget de fonctionnement 2003-2004 approche 44 millions de dollars et 416,6 postes figurent au plan des effectifs, toutes catégories incluses. Le déficit accumulé au 1^{er} juin 2003 était de 6,87 millions de dollars, soit plus de 16 % du budget annuel. Le 6 janvier 2004, l'UQAR comptait 170 professeures et professeurs réguliers. Les personnes chargées de cours jouent un rôle considérable dans le processus de formation puisqu'elles assument près de 55 % des activités d'enseignement au premier cycle. Le personnel de soutien appuie avec compétence l'organisation et la réalisation des activités d'enseignement et de recherche.

Environ 50 % des membres du corps professoral bénéficient de subventions ou de commandites de recherche qui totalisent environ huit millions de dollars annuellement.

L'UQAR a deux axes principaux de développement en recherche : les sciences de la mer et le développement régional. En termes d'infrastructures institutionnelles reconnues, à l'axe des sciences de la mer se rattachent un institut de recherche (ISMER), deux chaires de recherche du Canada (une chaire en Écotoxicologie des milieux froids et une en Aquiculture) et deux chaires de Pêches et Océans Canada (l'une en Acoustique marine, l'autre en Modélisation du climat) alors qu'à l'axe du développement régional sont associés un centre de recherche (CRDT), un groupe institutionnel (GRIDEQ) et deux chaires de recherche du Canada (l'une en Développement rural, l'autre en Développement régional).

L'UQAR reconnaît le caractère pluridisciplinaire de ses axes de recherche. Cela revient à dire que peuvent s'y inscrire et s'y inscrivent effectivement des projets issus de disciplines telles les sciences de la gestion, de l'éducation et de la santé, la biologie, la chimie, le génie, l'économie, la géographie, l'histoire, les lettres, etc., pour autant que ces projets amènent une contribution à ces axes, que ce soit sur le plan théorique ou dans des domaines d'application, et qu'ils concourent au rayonnement régional, national ou international de l'UQAR.

Par ailleurs, une part importante des infrastructures institutionnelles de recherche est associée à d'autres domaines. Le Département de biologie, de chimie et de sciences de la santé compte une chaire de recherche du Canada en Conservation des écosystèmes nordiques, une chaire de recherche québécoise sur la Forêt habitée et un groupe institutionnel (BIONORD); le Département des sciences de l'éducation a un laboratoire institutionnel (LEADRE); celui des sciences de l'économie et de la gestion, une chaire de recherche québécoise en transport maritime; l'éthique, un groupe institutionnel (ETHOS) rattaché au Département des sciences humaines; le Département de lettres s'est constitué tel un lieu de recherche et de création en lui-même, la revue inter-établissements Tangence étant peut-être la manifestation la plus visible de ce fait. Enfin, soulignons les effets structurants de regroupements de

professeurs autour, par exemple, de l'éolien et de la productique en génie de même qu'en gestion des ressources maritimes.

L'évolution de l'UQAR résulte d'une planification contrôlée mais suffisamment souple pour saisir les occasions et s'adapter aux situations. De 1974 à 1993, elle a connu cinq plans de développement triennaux (1974-1979, 1979-1982, 1982-1985, 1985-1988, 1990-1993); elle a également bénéficié d'éléments conjoncturels externes particuliers qui ont exercé un impact considérable sur son développement récent, tels par exemple l'implantation du génie, la création de l'ISMER, les chaires de recherche du Canada et le développement des études à temps plein à Lévis.

Le contexte socio-économique actuel préoccupe les universités québécoises et l'UQAR en particulier. Parmi les facteurs interpellants se trouvent entre autres les faits suivants : le projet de révision du modèle de financement des universités par le ministère de l'Éducation; le prévisible et nécessaire recrutement massif lié au vieillissement du corps professoral; la restructuration des sources et des modes de soutien aux activités de recherche; l'influence des variations démographiques sur le recrutement des étudiants. Enfin, l'impact de l'internationalisation des marchés, des préoccupations environnementales, des technologies de la communication et de la société du savoir sur les besoins de formation s'ajoute à la liste des impondérables.

PLAN D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

MISSION

L'UQAR s'accomplit en formant des personnes, en promouvant la pensée critique et en contribuant à l'avancement et à la diffusion des connaissances.

Par les activités des membres de la communauté qui la constituent et leur rayonnement sur toutes les scènes, du régional à l'international, l'UQAR collabore à l'évolution de la société et participe à l'essor des régions où elle est implantée.

VALEURS

- Le respect et la reconnaissance des personnes
- Le respect et la protection de l'environnement
- Le sens de l'engagement et du dépassement
- Le sens de la collégialité et de l'équité
- L'ouverture à la diversité, à la créativité, à l'innovation
- Le goût de l'avenir et de la pérennité
- Le sens critique créateur, mobilisateur et responsable

VISION

L'UQAR a la ferme intention d'intensifier concrètement sa contribution au développement des régions qu'elle dessert et de jouer un rôle actif reconnu sur le plan national et international.

L'UQAR désire :

- accroître son rayonnement en formation initiale et en formation continue;
- augmenter son taux d'activité en création et en recherche et en assurer les retombées;
- mettre son expertise au service d'un développement social, culturel et économique responsable et durable dans le milieu où elle est implantée.

Elle compte y parvenir en offrant des programmes de formation, de recherche et de création de haut niveau, dans un environnement physique et humain dynamique, accueillant et stimulant.

L'UQAR vise à l'expression du plein potentiel de ses étudiantes et de ses étudiants, de son personnel ainsi que celui des milieux où elle intervient; misant sur ses acquis, elle améliorera sa visibilité, développera de nouveaux partenariats et s'engagera dans de nouvelles voies propres à assurer son rayonnement et celui des personnes, institutions ou entreprises qui décideront de collaborer avec elle.

Pour se donner les moyens de satisfaire ses ambitions, pour assurer sa liberté d'agir et assumer ses choix, l'UQAR cherchera à se doter des modes et moyens de financement nécessaires.

**PREMIER OBJECTIF :
ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT EN FORMATION**

- Former des diplômées et diplômés reconnus pour la qualité et la diversité de leur savoir, leur compétence professionnelle et leur aptitude à communiquer, pour leur sens de l'entreprise et de l'engagement comme pour leur habileté au travail en équipes multidisciplinaires.
- Accorder aux études de premier cycle la place importante qui leur revient.
- Offrir en formation initiale, en formation continue et en formation sur mesure des programmes d'avant-garde, ouverts sur les nouveaux champs de la connaissance et de la science, qui permettent aux étudiantes et aux étudiants d'exploiter leurs talents et d'assurer leur réussite professionnelle et sociale; lancer à cet effet de nouveaux programmes de formation dans des créneaux inédits et favoriser la refonte des programmes existants.
- Encourager la présence ou l'ajout de formations complémentaires dans les programmes.
- Assurer à l'ensemble de la communauté universitaire un environnement technologique permettant de répondre aux besoins d'apprentissage, d'enseignement et de gestion; assurer un encadrement pédagogique personnalisé et adapté aux différents lieux et modes d'enseignement.
- Accorder aux étudiantes et aux étudiants, déjà inscrits ou encore potentiels, l'attention nécessaire pour un accès personnalisé à l'information institutionnelle et aux programmes de soutien financier disponibles.
- Recruter et rassembler des équipes de professeures et de professeurs engagés et prêts à développer chacun des programmes; mettre à profit dans ces programmes les talents et l'expertise de toutes les personnes qui y enseignent ou y oeuvrent, personnes chargées de cours et personnel de soutien.
- Promouvoir la pédagogie universitaire en soutenant le développement d'approches pédagogiques novatrices pertinentes pour l'enseignement et l'encadrement des mémoires et des thèses et reconnaître la réussite dans ces domaines.
- Promouvoir l'ouverture à l'international en intégrant cette réalité dans les différents programmes, par l'accueil d'un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers et par la valorisation de la mobilité étudiante.

- Favoriser une meilleure rétention des étudiantes et des étudiants provenant des cégeps des régions desservies et profiter de la mobilité étudiante pour attirer des étudiantes et des étudiants des grands centres à l'UQAR.
- Doter le Campus de Lévis d'infrastructures et de services répondant à son développement; en ce sens, le doter d'outils de planification et de gestion qui permettent d'identifier les besoins spécifiques de la région et d'y répondre.
- Assurer sur le territoire une offre de formation qui réponde aux besoins identifiés, notamment en Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine, dans le KRTB et sur la Côte-Nord.
- Assurer une coordination adéquate de toutes les instances et de tous les services concernés par l'enseignement.
- Garantir la qualité de la vie étudiante; favoriser et mettre en valeur les réalisations universitaires et para-universitaires des étudiantes et des étudiants.

**DEUXIÈME OBJECTIF :
ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT EN RECHERCHE ET EN CRÉATION**

- Renforcer le leadership des deux axes reconnus, en sciences de la mer et en développement régional; reconnaître un troisième axe, en sciences naturelles en milieu continental froid. Les axes, par définition, se construisent dans la pluridisciplinarité.
- Favoriser et soutenir la concertation autour d'objets de recherche.
- Promouvoir le réseautage permettant l'émergence d'autres créneaux porteurs.
- Accentuer l'intégration des étudiantes et des étudiants des cycles supérieurs aux recherches de groupes structurés afin que, à ces niveaux, professeures et professeurs, étudiantes et étudiants et personnel de soutien travaillent de manière complémentaire et créatrice.
- Étendre le rayonnement des chercheuses et des chercheurs et faire valoir leurs réalisations sur le plan national et international.
- Maximiser toutes les formes de retombées structurantes provenant des chaires de recherche et obtenir un soutien du secteur privé aux chaires.
- Encourager le développement des activités de recherche en augmentant le nombre des étudiantes et des étudiants boursiers ainsi que celui des professeures et des professeurs qui publient et/ou bénéficient de sources externes de financement.
- Assurer l'accès à des outils de recherche et de création modernes favorisant l'enseignement et le développement de la recherche ainsi que le transfert des connaissances.
- Soutenir activement les professeures et professeurs dans leur démarches d'obtention de subventions et commandites.
- Soutenir fermement les activités de transfert des innovations; instaurer à cette fin une protection adéquate de la propriété intellectuelle.
- Développer à Lévis un leadership en recherche qui allie l'expertise professorale aux spécificités du milieu.

TROISIÈME OBJECTIF : DÉVELOPPER SON MILIEU

- Favoriser les interactions avec les régions desservies par l'UQAR, dans le respect de leurs besoins autant que des visées universitaires.
- Développer une relation de confiance avec le milieu et anticiper les besoins de celui-ci; accentuer l'implication de l'UQAR dans les organismes du milieu; maximiser les retombées sur la région des activités de l'université.
- Sensibiliser tous les membres de la communauté universitaire au rôle social de l'UQAR; valoriser leur implication et leur engagement dans leurs milieux sociaux respectifs.
- Promouvoir et augmenter les collaborations avec les milieux régionaux en vue de contribuer à leur développement équitable et durable par le biais de stages, de partenariats, de transferts de connaissances et d'innovation, autant que par l'exercice de la fonction critique.
- Collaborer au développement de l'enseignement supérieur avec les cégeps des régions desservies.
- Donner de l'UQAR une image institutionnelle qui mette en valeur ses réalisations et leur impact sur le développement régional. Assurer la visibilité de l'UQAR au Québec, au Canada et à l'étranger.
- Faire de l'UQAR l'université où se reconnaissent tous ceux et celles qui travaillent et étudient dans l'ensemble de ses régions : le lieu de convergence obligé entre les aspirations et les entreprises créatrices du milieu, et l'écoute, la recherche et l'expertise de la communauté universitaire.

**QUATRIÈME OBJECTIF :
PERMETTRE L'EXPRESSION DU PLEIN POTENTIEL
DE CHACUNE ET DE CHACUN**

- Améliorer la qualité de l'environnement physique pour inciter les membres de la communauté universitaire à développer collectivement une grande variété d'activités intellectuelles, culturelles, sociales et sportives.
- Déployer des ressources humaines compétentes en nombre suffisant pour permettre une exécution efficace du travail dans une atmosphère sereine.
- Valoriser le développement continu de la personne et mettre en place les meilleures structures d'accueil possibles pour tous les nouveaux membres de la communauté; accompagner les nouvelles professeures et les nouveaux professeurs sur le plan de l'enseignement, de la recherche et de l'implication.
- Promouvoir le respect de l'environnement.
- Faciliter la communication entre les divers groupes de personnel employés à l'UQAR ainsi qu'entre ces groupes et les étudiantes et étudiants en vue d'assurer la meilleure cohésion communautaire possible.
- Alléger et améliorer les procédures de gestion pour permettre la pleine réalisation de chacune et chacun dans l'accomplissement efficace de ses tâches.
- Favoriser le transfert du savoir-faire de celles et ceux qui partent en retraite; valoriser la contribution des retraitées et des retraités au développement de l'UQAR.
- Faire en sorte que les concepts de Rigueur, Confiance, Sentiment d'appartenance, Fierté, Plaisir et Réussite s'incarnent dans la réalité du travail quotidien.

**CINQUIÈME OBJECTIF :
SE DONNER LES MOYENS FINANCIERS D'AGIR**

- Développer une stratégie et un modèle de financement novateurs, adaptés au contexte spécifique de l'UQAR, en accord avec sa vision d'une croissance durable.
- Convaincre par nos propres arguments - comme constituante de l'Université du Québec et de concert avec les autres universités en région - le ministère de l'Éducation de fournir le financement requis en termes de fonctionnement et d'infrastructures pour accomplir notre mission.
- Développer auprès de partenaires potentiels tels que diplômés, entreprises privées, organismes subventionnaires, milieux politiques, des stratégies de communication et de représentation qui mettent en valeur les acquis de l'UQAR et l'importance de ses réalisations à venir.
- Développer en collaboration avec la Fondation de l'UQAR un réseau dynamique de soutien institutionnel.
- Développer en collaboration avec la Fondation de l'UQAR de nouveaux partenariats de financement pour les étudiantes et les étudiants.
- Se doter d'un plan de financement pour le renouvellement des équipements scientifiques destinés à l'enseignement; seconder adéquatement les professeures et les professeurs dans la préparation de l'aspect financier des demandes de subvention, des contrats et des commandites.
- Mobiliser la communauté universitaire et son milieu d'appartenance autour de cet objectif : assurer une situation financière saine pour développer le plein potentiel de l'UQAR.

UQAR : PERSPECTIVES 2009

- L'Université est constituée d'un Campus à Rimouski, son siège social, d'un nouveau Campus à Lévis et elle offre concrètement des services sur le territoire qu'elle dessert par ailleurs.
- Le total des inscriptions pour tous les cycles a augmenté de 10 %.
- Le taux de rétention des étudiantes et des étudiants provenant des cégeps des régions desservies a augmenté de 20 %.
- Le nombre des inscriptions en provenance de l'étranger a augmenté de 15 %.
- Les salles de cours sont dotées d'équipements adaptés aux technologies les plus récentes.
- Les professeures et les professeurs, les personnes chargées de cours, le personnel de soutien et le personnel cadre ont vu leur contribution à la formation et à l'encadrement des étudiantes et des étudiants mis en évidence dans des comportements et des pratiques observables.
- Trois nouveaux programmes de baccalauréat et deux nouveaux programmes de cycles supérieurs ont été développés.
- Le nombre d'étudiantes et d'étudiants boursiers a augmenté de 20 %.
- Le taux de diplomation a augmenté de 10 % et la durée moyenne des études avant l'obtention du diplôme a diminué de 10 %.
- Le bureau de placement confirme une situation de plein emploi chez les diplômés et un taux de satisfaction élevé de la part des employeurs.
- La formation continue a pris son envol. Des protocoles d'entente ont été signés avec cinq partenaires des secteurs public, parapublic et privé.
- Le financement de la recherche a progressé de 25 %.
- Trois chaires de recherche supplémentaires ont été attribuées; l'UQAR participe aux travaux de deux nouveaux centres de transfert, dont un en Gaspésie.
- Les professeures et les professeurs sont satisfaits de l'accompagnement qui leur est offert pour l'obtention de subventions et commandites de recherche.

- Le Campus de Lévis s'est doté d'un créneau de recherche particulier.
- Un troisième axe de recherche s'est ajouté en sciences naturelles en milieu continental froid.
- Un congrès d'envergure internationale, organisé et réalisé à l'UQAR, confirme une fois de plus la notoriété et le leadership de l'institution.
- Cinq transferts d'innovation se sont concrétisés, issus des activités de recherche et de développement du corps professoral.
- Les nouvelles infrastructures du Campus de Lévis ont déjà trois ans.
- Des partenariats officiels et durables se sont développés entre l'UQAR et divers intervenants des régions qu'elle dessert.
- L'UQAR a adopté un code d'éthique universitaire.
- Tout le personnel ainsi que les étudiantes et les étudiants apprécient la simplicité, la souplesse et l'efficacité des procédures administratives.
- Le programme d'accueil pour les nouvelles et les nouveaux employés est bien établi, de même que celui visant le plein développement des compétences du personnel en place et la transmission des expertises.
- Le niveau d'activité de la session d'été s'est grandement accru depuis un an.
- L'importance du rôle des universités en région, reconnue par le gouvernement, a permis de consolider la santé financière de l'institution en réduisant sensiblement son déficit.
- La première campagne de financement d'envergure de la Fondation de l'UQAR atteindra son objectif de cinq millions.

MÉCANISME DE SUIVI DU PLAN

- Le plan d'orientation étant adopté par le Conseil d'administration, celui-ci confie au recteur le mandat de vérifier l'atteinte des objectifs.
- Le recteur dépose au Conseil d'administration un programme annuel incluant celui des vice-recteurs.
- Ce programme est constitué des éléments suivants :
 - bilan de l'année précédente;
 - plan d'action stratégique de l'année, rédigé en fonction du plan d'orientation;
 - conclusion montrant les perspectives d'avenir.
- Le Conseil d'administration reçoit ce programme annuel et en dispose.

CONCLUSION

En adoptant ce plan d'orientation, la communauté de l'UQAR se dote d'un outil qui a double fonction : une fonction de moteur, d'une part, visant un horizon commun; une fonction de référence d'autre part, servant à baliser le développement institutionnel et à évaluer l'atteinte des résultats escomptés. À ce double titre, ce plan devra mobiliser tous les responsables que nous sommes à tous les niveaux: de chacun et chacune, individuellement, aux plus hautes instances, en passant par les unités administratives, les associations et les syndicats, il faut canaliser les énergies et prendre les décisions qui contribueront à édifier un avenir meilleur qui repose sur la formation de nos étudiantes et de nos étudiants et sur l'avancement des connaissances, garants de la pérennité de notre institution.

C'est pourquoi, sans attendre, dès son adoption, vous êtes toutes et tous conviés à établir des plans d'action qui assureront l'atteinte des objectifs convenus. C'est ainsi que notre institution réalisera sa mission de formation, de recherche et d'appui au développement durable des régions qu'elle dessert.

LISTE DES SIGLES

BIONORD	Groupe de recherche sur la biodiversité et la conservation en milieu nordique
CRDT	Centre de recherche sur le développement territorial
EEETP	Étudiantes et étudiants en équivalent du temps plein (1 EEETP = 1 étudiant inscrit à 10 cours de 3 crédits)
ETHOS	Groupe de recherche interdisciplinaire en éthique
GRIDEQ	Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec
ISMER	Institut des sciences de la mer de Rimouski
KRTB	Kamouraska – Rivière-du-Loup - Témiscouata et les Basques
LEADRE	Laboratoire d'étude et d'action pour le développement de la recherche en éducation

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire

Rapport 2003-2004

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
2003-2004

NOVEMBRE 2004





Université du Québec à Rimouski

**Rapport financier annuel
2003-2004**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

ADMINISTRATEURS :

*MM
H. L.*

Québec 

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Rimouski

Nous avons vérifié les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI pour l'exercice terminé le 31 mai 2004, lequel a été présenté selon la forme prescrite par le Ministère de l'Éducation du Québec. La responsabilité de ce rapport financier annuel incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier annuel en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le Ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le rapport financier annuel est exempt d'irrégularités importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier annuel. Elle comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier annuel. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier annuel.

À notre avis, à tous les égards importants :

- les pratiques comptables de l'Université sont conformes aux normes et définitions contenues dans le document intitulé « Cahier des définitions des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2003-2004 » du Ministère de l'Éducation du Québec;
- les données transmises par lien électronique au Ministère de l'Éducation du Québec sont conformes aux données apparaissant au rapport financier annuel;
- les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel donnent une image fidèle de la situation de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI au 31 mai 2004, ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2.

Nous avons soumis aux administrateurs, le 9 juillet 2004, un rapport des vérificateurs concernant les états financiers de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI pour l'exercice terminé le 31 mai 2004. Subséquentement, nous avons reçu l'information de la direction de l'établissement que certains débiteurs auraient dû être considérés et comptabilisés pour un montant de 513 000 \$, ce qui a été fait. Les présents états financiers corrigent ce fait. Le rapport des vérificateurs daté du 9 juillet 2004 est retiré et remplacé par celui-ci. Depuis l'émission du rapport original, nous n'avons réalisé aucun travail supplémentaire en rapport à ces états financiers.

Le rapport financier annuel, qui n'a pas été établi, et qui n'avait pas à être établi, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, est fourni uniquement à titre d'information et pour être utilisé par les administrateurs de l'Université ainsi que par le Ministère de l'Éducation du Québec afin de satisfaire aux exigences du Ministère. Le rapport financier annuel n'est pas destiné à être utilisé, et ne doit pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Michelle
Michelle
SENCRL
Comptables agréés

Rimouski, Canada
Le 18 novembre 2004

Université du Québec à Rimouski

Bilans

au 31 mai 2004

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de Dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2003
	1	2	3	4	5	6	7
ACTIF							
1 Encaisse (001)	615	-	-	-	-	615	615
2 Placements à court terme (005)	-	-	-	-	-	-	-
3 Intérêts courus à recevoir (010)	-	-	-	-	-	-	-
4 Fonds obtenus chez le fiduciaire (090)	6 509 336	-	-	-	-	6 509 336	4 773 100
5 Subventions à recevoir MEQ-ES (015) Page 11	-	-	-	-	-	-	484 226
6 Subvention à recevoir GC (170) Page 13	-	-	44 068	-	-	44 068	81 273
7 Autres montants à recevoir (175,035)	128 616	-	-	-	-	128 616	5 213 165
8 Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)	3 677 436	2 426 365	-	-	-	6 103 801	3 451 750
9 Autres comptes à recevoir (030,025)	381 074	4 574 481	-	-	-	4 955 555	365 743
10 Avances à d'autres fonds (040,045,050,055,060) Page 16	271 326	-	-	-	-	271 326	-
11 Frais payés d'avance (070)	-	-	-	-	-	-	-
12 Stocks (075)	-	-	-	-	-	-	-
13 Placements à long terme (100)	-	-	-	-	-	-	-
14 Obligations et actions (125, 130)	-	-	-	-	-	-	-
15 Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)	-	-	-	-	-	-	-
16 Biens immobiliers (145)	-	-	-	-	-	-	-
17 Immobilisations (105, 120) Page 21	-	-	59 426 982	-	-	59 426 982	57 725 319
18 Contribution de l'UQSS aux constituantes (110)	-	-	-	-	-	-	-
19 Frais reportés (080)	-	-	-	-	-	-	-
20 Autres actifs (085) (085, 115 FI) (150, 155, 160 et 165 pour AF)	-	-	-	-	-	-	-
21 TOTAL DE L'ACTIF	10 968 403	7 000 846	60 313 155	842 105	-	842 105	894 737
							72 989 928
PASSIF							
22 Découvert de banque (201)	1 113 648	-	-	-	-	1 113 648	1 197 830
23 Emprunts à court terme (205)	7 801 900	-	-	-	-	7 801 900	5 818 599
24 Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305,310)	-	-	-	-	-	-	-
25 Subventions à rembourser au MEQ-ES (210) Page 11	1 102 943	148 686	110 259	-	-	1 361 888	1 381 702
26 Comptes à payer (215, 220)	4 574 481	-	381 074	-	-	4 955 555	3 451 750
27 Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245) Page 16	2 057 407	141 821	-	-	-	2 199 228	1 732 512
28 Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)	407 050	-	715 507	-	-	1 122 557	1 071 364
29 Revenus reportés (280) Page 12	-	-	-	-	-	-	924 072
30 Dettes à long terme (315, 320, 325, 330, 335)	-	-	-	-	-	-	1 392 225
31 Autres passifs (265) (270, 275, 280 et 285 pour AF)	217 414	-	-	-	-	217 414	251 776
32 Solde de fonds d'allocation d'origine interne (290FF 303 FI) Page 2 et 14	(6 306 439)	-	-	-	-	(6 306 439)	(6 505 614)
33 Solde de fonds non affecté (295) Page 2	-	-	-	-	-	-	-
34 Solde de fonds (300) Page 14	-	6 710 339	-	-	-	6 710 339	4 913 904
35 Solde de fonds d'allocation d'origine externe (302) Page 2	-	-	-	-	-	-	-
36 Solde de fonds Capital d'allocation interne (340) Page 14	-	-	-	-	-	-	-
37 Solde de fonds Capital d'allocation externe (345)	-	-	-	-	-	-	-
38 Solde de fonds produits non-attribués allocation interne (350) Page 14	-	-	-	-	-	-	-
39 Solde de fonds produits non-attribués allocation externe (355)	-	-	-	-	-	-	-
40 Solde de fonds investi en immobilisations (304)	(6 089 025)	6 710 339	59 106 314	-	-	59 106 314	57 359 808
41 Solde de fonds	-	-	59 106 314	-	-	59 106 314	56 019 874
42 TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	10 968 404	7 000 846	60 313 154	842 105	-	842 105	72 989 928

Université du Québec à Rimouski
Conciliation du solde de fonds - Fonds de fonctionnement
Exercice 2003-2004

	Solde non réparti	Enseignement Recherche/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL
	1	2	3	4	5	6
1 Solde au début de l'année	(6 253 838)					(6 253 838)
2 Redressement des années précédentes Page 15						\$5
3 Revenus de l'année Page 5	-	44 542 278	155 400	745 243	385 027	45 827 947
4 Dépenses de l'année Page 6	-	43 636 812	138 972	1 037 226	350 124	45 163 134
5 Résultats de l'année		905 465	16 428	(291 983)	34 903	664 813
6 Virements des autres soldes de fonds Page 16						\$5
7 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16		500 000				500 000
8 Solde à la fin de l'année	(6 253 838)	405 465	16 428	(291 983)	34 903	(6 089 025)
9 Répartition du solde de fonds						
10 Solde de fonds d'affectation d'origine interne	251 776	(34 362)				217 414
11 Solde de fonds non affecté	(6 505 614)	439 827	16 428	(291 983)	34 903	(6 305 439)

Université du Québec à Rimouski
Conciliation du solde de fonds - Fonds avec restrictions
Exercice 2003-2004

	6
12 Solde au début de l'année	4 913 804
13 Plus : Fonds alloués Page 7	10 074 060
14 Moins : Fonds utilisés Page 8	8 277 625
15 Redressement années précédentes Page 15	\$
16 Virements des autres soldes de fonds Page 16	\$
17 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16	\$
18 Solde à la fin de l'année	6 710 339

Université du Québec à Rimouski
Conciliation du solde de fonds - Fonds d'immobilisation
Année 2003-2004

Page 3

	1	2	3
	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	-	-	57 359 808
2 AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES	-	-	-
3 Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)	-	125 590	-
4 Contribution du siège social de l'UQ	-	1 284 752	-
5 Contributions de d'autres Gouvernements (Fédéraux, municipaux)	-	728 110	-
6 Dons et subventions non gouvernementaux	-	262 162	-
7 Contribution d'une fondation	-	-	-
8 Revenus d'intérêts et de placements (comportant ceux provenant des fonds en fiducies)	-	-	-
9 Gains sur vente d'immobilisations	-	40 000	-
10 Autres contributions	-	-	-
11 TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES	-	-	2 440 614
12 AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES	-	-	-
13 Redressements des années antérieures Page 15	-	\$	-
14 Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21	-	2 891 745	-
15 Revenus du fonds de dotation Page 4	-	\$	-
16 Virtements d'autres fonds Page 16	-	500 000	-
17 Autres contributions internes	-	10 663	-
18 TOTAL DES CONTRIBUTIONS INTERNES	-	-	3 402 408
19 DEDUIRE: DÉDUCTIONS INTERNES	-	-	-
20 Redressement des années antérieures Page 15	-	\$	-
21 Virtements à d'autres fonds Page 16	-	\$	-
22 TOTAL DES DÉDUCTIONS INTERNES	-	-	\$
23 DEDUIRE LES DÉPENSES	-	-	-
24 Intérêts sur la dette à long terme	-	53 598	-
25 Intérêts à court terme et frais bancaires	-	-	-
26 Intérêts sur les contrats de location acquisition	-	-	-
27 Pertes sur ventes d'immobilisations	-	-	-
28 Amortissements d'immobilisations	-	3 717 033	-
29 Radiation d'immobilisations	-	273 253	-
30 Autres dépenses (comportant l'amortissement des frais d'escompte)	-	52 632	-
31 TOTAL DES DÉPENSES	-	-	4 096 516
32 SOLDE A LA FIN DE L'ANNÉE	-	-	59 106 314

Université du Québec à Rimouski
Conciliation de solde de Fonds - Fonds de dotation et autres
 Année 2003-2004

	FONDS DE DOTATION				TOTAL	AUTRE FONDS
	Capital d'affectation interne	Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation interne	Produits nets non transférés d'affectation externe		
	1	2	3	4	5	6
1 Solde au début de l'année					\$5	
2 AJOUTER:						-
3 Dons et dotations	-	-	-	-	\$5	
4 Redressement Page 15					\$5	\$5
5 Virements des autres fonds Page 15					\$5	\$5
6 Revenus de placements	-	-			\$5	-
7 Gains sur vente de placements	-	-			\$5	-
8 Transferts des produits nets non transférés			-	-	\$5	-
9 Autres Ajouts					\$5	
10 TOTAL DES AJOUTS	\$	\$	\$	\$	\$	\$
11 DÉDUCTIONS	-	-	-	-	-	-
12 Virements aux autres fonds Page 16					\$5	\$5
13 Redressement Page 15					\$5	\$5
14 Frais d'opération	-	-			\$5	-
15 Perte sur vente de placements	-	-			\$5	-
16 Transferts aux solde de fonds - capital	-	-			\$5	-
17 Contributions au Fonds de fonctionnement	-	-			\$5	-
18 Contributions au Fonds avec restrictions	-	-			\$5	-
19 Contributions au Fonds d'immobilisations	-	-			\$5	-
20 Autres déductions					\$5	
21 TOTAL DES DÉDUCTIONS	\$	\$	\$	\$	\$	\$
22 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	\$	\$	\$	\$	\$	\$

	Enseignement	Recherche	Scolaire à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et Bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
1	Droits de scolarité	5 180 612	-	-	-	0	-	-	5 180 612
2	Fondateurs étudiants étrangers	-	-	238 484	-	-	-	-	238 484
3	Fondateurs des étudiants canadiens non-résidents au Q	-	-	14 532	-	-	-	-	14 532
4	Cotisations des étudiants	-	-	-	-	-	302 554	-	302 554
5	Autres revenus provenant des étudiants	0	0	346 115	0	0	0	0	346 115
6	Total des revenus provenant des étudiants	5 180 612	0	619 131	0	0	302 554	0	6 102 298
7	Subvention MEC-ES - Coût moyen Page 1	-	-	36 920 808	-	-	180 700	-	37 111 508
8	Autres subventions provinciales	0	0	0	0	0	0	0	0
9	Subventions fédérales	0	205 800	480 447	0	0	0	0	686 247
10	Autres Subventions	0	60 195	354 117	0	0	0	0	414 312
11	Total des subventions	0	265 995	37 755 972	0	0	180 700	0	38 212 666
12	Revenus gratifiés	0	0	6 134	0	0	0	0	6 134
13	Revenus provenant du fonds de dotation Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0
14	Revenus provenant d'une fondation	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Récouvrement de coûts incurvés	0	215 278	35 000	0	0	0	0	250 278
16	Ventes externes	90 610	14 495	57 691	94 530	155 400	251 889	395 027	1 206 370
17	Autres revenus (466 430) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Total des revenus autres	90 610	229 773	57 691	94 530	155 400	251 889	395 027	1 512 883
19	TOTAL DES REVENUS	5 271 223	495 768	57 691	38 623 066	155 400	745 343	395 027	45 827 347

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Page 20	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Maîtres salariés									
2 Direction	709 295	0	184 435	1 268 768	233 509	0	99 512	12 691	2 504 309
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Professeur-chercheur	13 846 773	0	0	0	0	6 000	0	0	13 852 773
5 Charges de cours	4 170 551	0	0	0	0	0	0	0	4 170 551
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	561 499	128 860	0	0	0	1 955	17 615	709 948	209 948
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	161 446	102 334	0	0	0	0	11 910	0	275 090
8 Personnel professionnel non-enseignant	1 482 738	12 055	942 784	788 034	0	0	305 578	0	3 525 588
9 Personnel de soutien technique	615 987	4 484	836 523	313 703	90 095	0	46 182	0	1 868 405
10 Personnel de soutien de bureau	1 452 137	11 566	444 065	863 969	113 451	0	172 381	39 786	3 097 366
11 Personnel de milieu et personnel ouvrier	0	0	0	1 834	1 004 170	0	44 482	74 110	1 184 605
12 Auxiliaires sociaux	3 294 483	38 223	468 245	572 438	290 208	505	125 223	27 287	5 514 723
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	26 996 009	301 180	2 874 483	3 806 748	1 691 545	8 460	818 704	153 873	36 651 009
14 Frais pour congés salariaux et d'induits	0	0	0	7 608	0	0	0	0	7 608
15 Prestations	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Formation et perfectionnement	42 381	6 475	0	71 828	0	0	45	0	120 729
17 Frais de déplacement et de représentation	726 646	259 976	18 610	170 085	7 778	6 459	27 515	43	1 217 510
18 Bourses	318 383	29 214	0	0	0	0	0	0	348 697
19 Dépenses de subventions et cotisations	131 817	29 324	7 184	146 203	130 387	17 349	37 227	0	495 951
20 Fournitures et matières	537 679	95 536	156 987	395 024	245 256	19 617	32 516	185 048	1 872 881
21 Coûts des marchandises vendues	0	0	0	0	0	0	0	0	122 938
22 Frais de services	196 174	32 549	14 128	495 232	218 262	84 387	62 748	27 925	1 133 329
23 Voyages et périodes	36 470	28 584	577 277	3 527	300	0	389	0	644 596
24 Dépenses réelles aux bâtiments	492	492	123 288	4 669	790 007	1 372	18 910	278 643	1 270 430
25 Locations de locaux	55 853	1 271	0	1 910	621 257	1 902	5 160	0	887 853
26 Immobilisations - Actifs et locations	124 882	169 232	174 215	44 174	306 281	3 426	33 123	116 863	973 196
27 Dépenses d'induits	0	0	0	394 843	0	0	0	0	394 843
28 Transfert de coûts indirects	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29 Autres dépenses - Décaissements	0	0	0	62 370	0	0	0	0	62 370
30 Total des dépenses autres	2 232 184	651 723	1 071 627	1 687 669	2 311 637	130 512	218 522	731 636	9 045 510
31 Virements interfonctions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32 Ventes diverses	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33 Total avant dépenses exceptionnelles	29 228 193	954 913	3 946 111	5 504 415	4 003 181	138 972	1 037 226	350 124	45 163 134
34 Dépenses exceptionnelles - Décaissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 TOTAL DES DÉPENSES	29 228 193	954 913	3 946 111	5 504 415	4 003 181	138 972	1 037 226	350 124	45 163 134

Université du Québec à Rimouski
Revenus - Fonds avec restrictions
Année 2003-2004

Page 7

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
1 Subvention MEO-ES (425) Page 9)	0	377 560	0	0	0	0	0	0	377 560
2 Autres subventions provinciales (490, 495, 410)	0	2 694 675	0	0	0	0	0	0	2 694 675
3 Subventions fédérales (415, 420)	0	4 182 026	0	0	0	0	0	0	4 182 026
4 Autres Subventions (425, 426, 430)	0	2 632 700	0	0	0	0	0	0	2 632 700
5 Total des subventions	0	9 886 961	0	0	0	0	0	0	9 886 961
6 Intérêts et dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9 Ventes externes (450)	0	187 099	0	0	0	0	0	0	187 099
10 Ventes aux étudiants (451)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 Autres revenus (465, 470) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Total des revenus autres	0	187 099	0	0	0	0	0	0	187 099
13 TOTAL DES REVENUS	0	10 074 060	0	0	0	0	0	0	10 074 060

Université du Québec à Rimouski
Dépenses - Fonds avec restrictions
Exercice 2003-2004

Page 8

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
1 Masses salariales	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Professeur-chercheur	0	340 524	0	0	0	0	0	0	340 524
5 Chargés de cours	0	21 332	0	0	0	0	0	0	21 332
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	962 254	0	0	0	0	0	0	962 254
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	603 412	0	0	0	0	0	0	603 412
8 Personnel professionnel non-enseignant	0	67 261	0	0	0	0	0	0	67 261
9 Personnel de soutien technique	0	422 786	0	0	0	0	0	0	422 786
10 Personnel de soutien de bureau	0	44 654	0	0	0	0	0	0	44 654
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Avantages sociaux	0	366 569	0	0	0	0	0	0	366 569
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	0	2 828 800	0	0	0	0	0	0	2 828 800
14 Frais pour congés sabbatiques et d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Postdoctoraux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Formation et perfectionnement	0	1 807	0	0	0	0	0	0	1 807
17 Frais de déplacement et de représentation	0	699 542	0	0	0	0	0	0	699 542
18 Bourses	0	1 520 120	0	0	0	0	0	0	1 520 120
19 Dépenses de subventions et cotisations	0	360 614	0	0	0	0	0	0	360 614
20 Fournitures et matériels	0	783 918	0	0	0	0	0	0	783 918
21 Coûts des marchandises vendues	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Frais de services	0	177 734	0	0	0	0	0	0	177 734
23 Volumes et périodiques	0	43 904	0	0	0	0	0	0	43 904
24 Dépenses reliées aux bâtiments	0	147 477	0	0	0	0	0	0	147 477
25 Locations de locaux	0	94 780	0	0	0	0	0	0	94 780
26 Immobilisations - Achats et locations	0	1 372 711	0	0	0	0	0	0	1 372 711
27 Dépenses d'intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28 Transfert de coûts indirectes	0	250 278	0	0	0	0	0	0	250 278
29 Autres dépenses - Détails page 18	0	(4 051)	0	0	0	0	0	0	(4 051)
30 Total des dépenses autres	0	5 448 825	0	0	0	0	0	0	5 448 825
31 Virements interfonctions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32 Ventes internes	0	(0)	0	0	0	0	0	0	(0)
33 Total avant dépenses exceptionnelles	0	8 277 625	0	0	0	0	0	0	8 277 625
34 Dépenses exceptionnelles - Détails page 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 TOTAL DES DEPENSES	0	8 277 625	0	0	0	0	0	0	8 277 625

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

ASSEMBLÉE NATIONALE
N^o 1585-20041815
document 3 de 3

Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire

RAPPORT 2003-2004

ÉTAT DU TRAITEMENT

SEPTEMBRE 2004



NOM DE L'UNIVERSITÉ: UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: 978004

ÉTAT DU TRAITEMENT

2003-2004

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

DATE: 31-08-2004

ADMINISTRATEURS:




MALETTE

M. Lette

Chargé de la comptabilité

Le 9 juillet 2004
M. Lette
Chargé de la comptabilité
Université de Québec à Rimouski

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de
Université de Québec à Rimouski

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction inclus dans l'état du traitement de **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI** pour l'exercice terminé le 31 mai 2004, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. Notre responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI** pour l'exercice terminé le 31 mai 2004 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

M. Lette

Mallette

SENCRL

Comptables agréés

Rimouski, Canada

le 9 juillet 2004

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université du Québec à Rimouski
 Année financière : 2003-2004
 Page : 1 de 3

1. Personnel de direction supérieure

Nom, Fonction	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)				
	Salaire de base	Autres éléments	Droits d'indemnité de départ exercés (1)	Fondations ou person- nes morales	TC: nb de mois TP: % du temps
RINGUET, Michel	Recteur	144 238 \$	2 385 \$		12
FERRON, Jean	Vice-rect. formation et recherche	129 000 \$	1 588 \$		8,5
BÉNÉTEAU, Daniel	Vice-rect. ress. hum. & adm. Vice-rectrice par interim aux ress. hum. et administration	127 500 \$	479 \$		8,5
VIEL, Marjolaine	Vice-rect. ress. informationnelles et secrétaire général	112 845 \$	528 \$		3,5
BOURASSA, Michel	Doyen des études avancées et de la recherche	134 213 \$	3 992 \$	134 213 \$	12
BOUCHARD, Yvon	Doyen études premier cycle	115 839 \$	2 138 \$		12
RAJOTTE, Denis	Doyen affaires départementales	117 000 \$	1 509 \$		12
DESROSNIERS, Jean-Denis	Directeur de l'Institut des sciences de la mer	120 791 \$	3 140 \$		12
DEMERS, Serge		120 791 \$	2 275 \$		12

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2003-2004 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement

: Université du Québec à Rimouski

Année financière

: 2003-2004

Page

: 2 de 3

2. Autres catégories de personnel de direction

Catégorie	Effectif total (**) de la catégorie	Valeur pécuniaire des composantes assujetties à l'impôt (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	39.00	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	98 059 \$ 82 629 \$ 62 829 \$	6 940 \$ 1 995 \$ 155 \$
Personnel de direction des services	13.45	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	130 574 \$ 98 552 \$ 65 801 \$	9 081 \$ 3 820 \$ 1 582 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé Moyenne Le moins élevé		

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université du Québec à Rimouski
 Année financière : 2003-2004
 Page : 3 de 3

Valeur pécunière non vérifiée des allocations et frais remboursés

Personnel de direction supérieure		Valeur pécunière des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom, Prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécunière
RINGUET, Michel	Recteur	12	28 624 \$
FERRON, Jean	Vice-rect. formation. & recherche	8.5	11 309 \$
BÉNÉTEAU, Daniel	Vice-rect. ress. hum. & adm.	8.5	9 649 \$
VIEL, Marjolaine	Vice-rect. interim ress. hum. & adm.	3.5	1 889 \$
BOURASSA, Michel	Vice-rect. ress. inf. & sec. gén.	12	6 251 \$
BOUCHARD, Yvon	Doyen études avancées et rech.	12	25 615 \$
RAJOTTE, Denis	Doyen études premier cycle	12	9 768 \$
DESROSIERES, Jean-Denis	Doyen affaires départementales	12	2 372 \$
DEMERS, Serge	Directeur de l'ISMER	12	21 780 \$
Autres catégories de personnel	Étendue des frais remboursés	Effectif	Valeur pécunière
Direction des composantes	Le plus élevé	39.00	12 019 \$
	Moyenne		4 347 \$
	Le moins élevé		0 \$
Direction des services	Le plus élevé	13.45	10 180 \$
	Moyenne		5 730 \$
	Le moins élevé		174 \$
Direction du personnel de soutien	Le plus élevé		
	Moyenne		
	Le moins élevé		

**NOTE COMPLÉMENTAIRE CONCERNANT LA VALEUR
PÉCUNIAIRE DES DROITS D'INDEMNITÉ DE DÉPART DÉTENUS
ET NON EXERCÉS PENDANT L'ANNÉE 2003-2004**

M. Michel Ringuet détient un droit d'indemnité de départ non exercé d'une année de salaire.